

de 80 cents par habitant, jusqu'à concurrence de 2,500,000, et à raison de 60 cents par tête pour le chiffre de population excédant ce nombre. La province de la Colombie Britannique a reçu une allocation additionnelle de \$100,000 par an pendant une période de dix ans, à partir de 1907¹. Une allocation supplémentaire de \$100,000 par an est également payée à l'île du Prince-Edouard, en vertu d'une loi de 1912 (2 Geo. V, ch. 42), et les paiements à faire au Manitoba ont été révisés par la loi de l'Extension des Frontières du Manitoba, (2 Geo. V, ch. 32). D'autres paiements effectués par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux consistent en subventions spéciales pour terres et usage d'édifices, allocations données en paiement de dettes, etc.

16.—Subsides et autres paiements du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, 1919-1923.

Provinces.	1919.	1920.	1921.	1922.	1923.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932
Nouvelle-Ecosse.....	636,667	636,667	636,667	661,866	661,866
Nouveau-Brunswick.....	637,976	637,976	637,976	666,766	666,766
Québec.....	1,969,630	1,969,630	1,969,630	2,256,420	2,256,420
Ontario.....	2,396,379	2,396,379	2,396,379	2,642,612	2,642,612
Manitoba.....	1,447,335	1,470,991	1,470,991	1,470,991	1,466,380
Saskatchewan.....	1,680,077	1,753,075	1,753,075	1,763,883	1,763,883
Alberta.....	1,554,105	1,621,075	1,621,075	1,628,638	1,628,638
Colombie Britannique.....	623,135	623,135	623,135	738,816	738,816
Totaux.....	11,327,236	11,490,860	11,490,860	12,211,924	12,207,313

17.—Total des sommes accordées en subsides, du 1er juillet 1867 au 31 mars 1923.

Provinces.	Allocation fixe.	Allocation par tête.	Subsides spéciaux. ¹	Allocation compensatrice. ²	Total.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	2,620,000	4,265,555	2,949,626	2,137,370	11,972,551
Nouvelle-Ecosse.....	5,440,000	18,728,622	826,980	2,602,186	27,597,788
Nouveau-Brunswick.....	4,880,000	14,315,944	8,130,000	1,106,521	28,432,465
Québec.....	6,640,000	60,646,200	-	3,794,725	71,080,925
Ontario.....	7,040,000	76,320,381	-	3,319,545	86,679,926
Manitoba.....	4,645,000	10,912,548	9,964,647	9,153,174	34,675,369
Saskatchewan.....	3,091,666	7,752,240	9,468,750	7,296,750	27,609,406
Alberta.....	3,066,667	6,152,283	9,000,000	7,296,750	25,515,700
Colombie Britannique.....	4,040,000	7,153,811	6,200,000	1,525,639	18,919,450
Totaux.....	41,463,333	206,247,584	46,540,003	38,232,660	332,483,550

¹Compensation pour terrains, et allocation pour bâtiments.

²Allocation en compensation d'une créance.

Dettes nationales.

À la date du 31 mars 1914, la dette publique du Canada s'élevait à \$544,391,369, mais après en avoir déduit un actif compensateur de \$208,394,519, elle était ramenée au chiffre net de \$335,996,850. Cette dette, relativement légère, avait été encourue presque en entier, soit pour des travaux publics d'utilité générale, tels que les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les canaux, lesquels constituent un actif quoique non réalisable, soit comme subventions à certaines entreprises, telles que le chemin de fer Canadien du Pacifique qui, quoique n'appartenant pas au gouvernement, ont grandement contribué au développement du pays et, par conséquent,